

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15](#)
(3)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 11 mai 1853](#)

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 11 mai 1853

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Bouleau](#) est cité(e) dans cette lettre

[Godin, Émile \(1840-1888\)](#) est destinataire de cette lettre

[Lemaire, Marie](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

Éditeur [Équipe du projet FamiliLettres \(Famillistère de Guise - CNAM\) & Projet EMAN \(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle\)](#)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [11 mai 1853](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination [Bellevue, Meudon \(Hauts-de-Seine\)](#)

Description

Résumé [Godin annonce à Émile que ses graines ont été semées par monsieur Bouleau. Godin estime que la narration promise par Émile est une « carotte que tu voulu nous faire avaler et qui nous fait du mal car elle n'a pas pu passer ». Godin explique à Émile que ce qu'il admire le plus chez un homme est la sincérité, la vérité et la franchise dans ses actions, et il lui demande qui est l'auteur de la](#)

narration. Sur les relations d'Émile avec ses camarades : Godin indique à son fils que l'entente entre les personnes tient au fait qu'elles aiment faire les mêmes choses, et qu'il aurait dû, pour gagner la sympathie de ses camarades, accepter qu'ils éparpillent ses fleurs et en faire de même, tout en reconnaissant que lui-même n'aurait pas été heureux de leur agissement peu raisonnable : « Mais tu peux reconnaître néanmoins que si tes camarades critiquent ta manière de faire que [sic] c'est parce qu'elle n'est pas en rapport avec la leur et que, sans être obligé de penser comme autrui, nous devons souvent dans le cours de la vie faire le sacrifice de nos actions vulgaires pour ne pas contrarier ses semblables. » Godin encourage finalement à étudier car « n'est que par l'étude que l'homme arrive à la science », et il l'informe que la grand-mère Lemaire est toujours malade et qu'Esther Lemaire ira la voir.

NotesLa lettre manuscrite originale de Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin du 11 mai 1853 est conservée dans le fonds Godin du Cnam (FG 17 (1) a).

SupportPlusieurs passages du texte de la lettre sont repérés par un trait au crayon bleu dans la marge de la page. Soulignement d'un passage du texte au crayon bleu sur le folio 22r.

Mots-clés

[Amitié](#), [Critiques](#), [Éducation](#), [Fleurs](#)

Personnes citées

- [Bouleau](#)
- [Lemaire, Marie](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBouleau

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

BiographieDirecteur administratif des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire à Guise, il démissionne officiellement le 27 juin 1856. Il postule auprès de Godin à un emploi de surveillant de fonderie le 18 avril 1861.

NomGodin, Émile (1840-1888)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

BiographiePropriétaire français né en 1840 à Esquéhéries (Aisne) et décédé en 1888 à Fligny-le-Petit (Aisne). Émile Caius Godin est le fils de Jean-Baptiste André Godin et d'Esther Lemaire. Il décède le 2 janvier 1888, quinze jours avant son père.

NomLemaire, Marie

GenreFemme

Pays d'origineInconnu

BiographieMère d'Esther Lemaire (1819-1881), première épouse de Jean-Baptiste André Godin, née Marie Gabriel Joseph Bévenot. Épouse de Joseph Lemaire, elle vit à Esquéhéries en 1819 puis au Petit-Fayt (Nord) dans les années 1850. Elle est

parfois mentionnée comme « Grand-maman Lemaire » lorsque Godin écrit à son fils.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (3)

Collation2 p. (22r, 23r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 27/12/2023

Genève le 20 mai 1733

Mon cher fils

La dernière lettre nous demande des nouvelles de
 tes grâces elle est été écrite par M. Bourban.
 tu m'as dit aussi si nous avons vu la narration
 est une carolle que tu es seule avec faire avaler
 et que nous a fait du mal car elle n'a pas pu
 passer, et quand par la dernière lettre tu m'as
 repris à encore, en disant ma narration je n'ai
 plus voulu seulement y goûter (à cette carolle)
 je suis donc avec occasion pour le dire, avec
 être enfant, qui admire dans un homme la
 talent, la science, l'érudition, le courage, et
 toutes les qualités qui échoient au homme au que
 il se ressemble.

mais ce que j'aime dans un homme au
 précieux toute chose, est la sincérité la sagesse
 et la franchise dans ses actions, mon fils que j'aime
 n'aurait pas toujours droit à mon amour de père
 si ne devenait pas au jour un homme ayant ces
 vertus avec elle qui les accompagnent toujours dans
 un homme honnête.

tu m'as dit aussi que c'est la personne qui a fait
 la narration que tu m'as envoyée.

renvoyant à la dernière lettre dans laquelle
 tu m'appelles que tu n'as pas toutes les sympathies
 de tes camarades je te prie que tu dise un mot
 est quel sont ces premiers sur part quand ton
 a conscience surtout qu'on ne t'as pas fait
 de mal, ni mal fait.

ce que tu m'as dit à ce sujet me paraît assez
 juste bon et raisonnable, cette personne d'autant
 plus que qu'on et qu'on aime à faire les amis
 chers. la preuve est que quand les camarades
 ont voulu disperser les fleurs de sion, si tu
 dans avait dit est bien, dans le cas, et que les
 gardant dispersés avec eux ils auraient si et fait
 de leur camarade avec toi.

mais je crains que tu le sois au contraire
 contraire de cette sùtion par raisonnement de
 leur part a ta place. je sinner pas il content
 nos plus nous au devoirs pas toujours
 assez deges pour prendre les choses par leur bon
 côté. mais ta pma message m'annonce
 m'annonce que si tes camarades ont jugé
 ta manière de faire que est par un gâté est
 pas en rapport avec la leur et que vous être
 obligé de penar sur un autre. Les devoirs
 s'ouvrent dans le cours de la vie par le sacrifice
 de nos actions vulgaires pour ne pas contredire
 nos semblables
 je prie que l'avenir justifie l'opinion
 que tu as de toi même et que ton application
 a l'étude me permette de venir à brève
 car tu le sais et met que par l'étude que
 l'homme arrive à la sùre
 ta grand maman l'espère et toujours en
 que s'occupant de moi ta maman ira la voir
 puis nos affections embrassante

Louis
